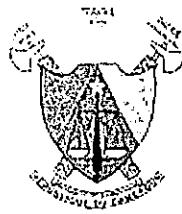


REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET  
www.minefop.gov.cm



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT  
AND VOCATIONAL TRAINING  
SECRETARIAT GENERAL  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
SUB-DEPARTEMENT OF BUDGET

000017

19 AVR 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE N° /NS/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM/BAO DU  
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

L'entreprise ci-après désignées, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/MINEFOP/CIPM/2023 du 20 février 2023 pour l'acquisition du matériel et des équipements informatiques au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), selon les conditions ci-dessous :

| Soumissionnaires   | Note Technique | Montant TTC corrigé (FCFA) | Délai d'exécution | Observations  |
|--|----------------|----------------------------|-------------------|---|
| ETS GROUPE JEREMIE<br>BP: YAOUNDE<br>TEL: 658 770 642 / 682<br>834 316   | ----           | ----                       | ----              | Eliminés pour non-respect des critères éliminatoires « Non-conformité des pièces administratives (attestation pour soumission CNPS et attestation de non redevance) après épuisement du délai moratoire de 48 heures ». |
| SPRINT PAY SA<br>BP: 1342<br>TEL : 656 60 40 70 / 657<br>67 89 74        | 100%           | 47 682 519                 | 45 jours          | Offre technique et financièrement jugée satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande.   |
| INTEK SARL<br>BP : 12841 YAOUNDE<br>TEL : 222 22 22 10 / 222<br>23 10 69 | ----           | ----                       | ----              | Eliminée pour non-respect des critères éliminatoires « absence de l'autorisation du Fabricant et non-conformité à l'une des spécifications techniques ».  |

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire de la Lettre-Commande, est invitée à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de contrat y relatif.

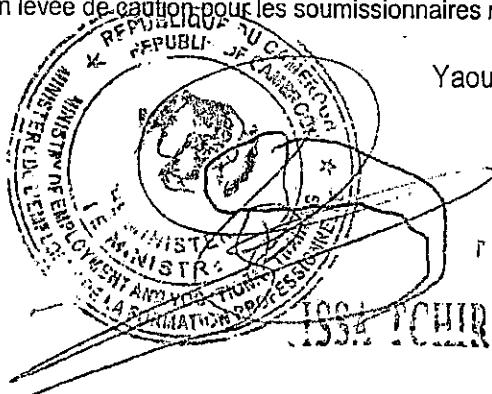
Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès du Secrétariat du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEFOP, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le Présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

Yaoundé, le 19 AVR 2023

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ CIPM/MINEFOP
- ✓ SERVICE DU MARCHES
- ✓ INTERESSE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.



ISSA TCHIROMA BAKARY